

Délocalisation des réserves :

les nouvelles du front...



Paris, le 29 mars 2015

Depuis le mois de janvier on observe un net infléchissement dans la politique d'externalisation des réserves. On est passé du « tout devra partir » à « ah, alors des réserves de proximité sont donc nécessaires ».

Rappelons la position des personnels de conservation, relayée au Louvre par le SNAC-FSU depuis que notre section existe : **les collections doivent être délocalisées le moins possible (quantité), le moins loin possible (distance)**. Le Louvre devrait mettre tout en œuvre pour ce faire – y compris repenser la politique de présentation en salles ouvertes au public – car un grand musée ne peut pas travailler sans ses collections et encore moins avec des collections éparpillées ou disloquées.

L'émoi et la colère étaient donc à leur comble en janvier 2015, quand le Président-Directeur a asséné comme premier principe que « l'ensemble des œuvres en réserve avaient vocation à se trouver, à terme, à Liévin ». Tout devait disparaître ! Y compris ce qui n'était pas menacé par une éventuelle montée des eaux !

Entretemps, un tollé dans le monde de l'art et de l'archéologie sous la forme d'une pétition internationale a créé – nous le souhaitons – un rappel salutaire sur les réalités de la vie d'un musée. Nous remercions d'ailleurs chaleureusement tous ceux qui ont trouvé les mots pour formuler ces évidences. Notons au passage que cette pétition apporte la démonstration, pour ceux qui penseraient le contraire, que les conservations ne sont pas des mondes isolés et autistes, mais fonctionnent au contraire en réseaux internationaux reconnus, tissés par des liens professionnels et scientifiques au fil des années... et que ces réseaux, dont l'activité du Musée bénéficie, ne sont pas remplaçables par une *technostructure* qui tend à concevoir des univers muséaux où les personnels ne sont que des pions interchangeables, dans des systèmes purement administratifs ou managériaux.

Rappelons aussi quelques vérités : le SNAC-FSU au Louvre aura été le seul syndicat qui, depuis le début, s'acharne à ne pas laisser filer cette désastreuse affaire qui signifierait la déliquescence du musée et de ses personnels. Il a relayé sans cesse auprès du Ministère la demande d'entrevue avec la Ministre, signée par les conservateurs dans une lettre qui lui a été adressée le 17 octobre 2014. En effet, considérant que sa réponse était une fin de non-recevoir, il n'est pas passé de semaines sans que cette demande ait été réitérée par le SNAC-FSU.

Adhérez au SNAC-FSU !



Avec la FSU,
pour le Service Public !



Grâce à cette pugnacité, nous avons obtenu deux entrevues qui nous ont permis de développer notre point de vue : d'abord avec Vincent Berjot le Directeur général des Patrimoines, le 15 décembre 2014 ; puis avec deux conseillers du cabinet de la Ministre, David Zivie, conseiller pour le patrimoine et l'architecture depuis janvier 2015, François Romaneix, conseiller social et en présence de Vincent Berjot, le 16 mars 2015. A cette occasion le fonctionnement des conservations a pu être expliqué en détails, permettant une mise au point professionnelle plus que nécessaire par un régisseur et des conservateurs. Nous espérons leur avoir fait un peu réaliser ce qu'est une réserve de musée : non pas un lieu de stockage inerte entre deux mouvements de manutention, mais bien un lieu de visites, d'étude et de travail muséal, le tout au quotidien !

Nous avons évoqué à nouveau l'immense intérêt que présente l'ancien bâtiment des A.T.P. non loin de la ligne 1 du métro parisien. Ce bâtiment doit de toute façon faire l'objet d'une remise aux normes par l'Etat : en déplaçant la dépense de Liévin sur cette rénovation, le Ministère et le Musée du Louvre feraient d'une pierre deux coups. Le lieu serait d'autant plus vivant qu'il offre deux amphithéâtres qui pourraient revivre avec des rencontres d'étudiants et de chercheurs, ainsi compatible avec le concept de réserve visitable.

Les études en cours au Louvre par les groupes de travail sur les « réserves-tampons », qui évoluent c'est heureux, vers la notion de « réserves de proximité », démontrent que la posture rigide et parfaitement insensée du « tout doit partir », laisse la place à des conceptions plus pragmatiques, donc moins éloignées de celles des personnels intervenant à divers titres sur les collections .

Cependant ne nous réjouissons pas trop vite ! Tant que le projet de Liévin n'est pas abandonné, le risque d'une dérive de fonctionnement reste entier, pour des raisons qui n'ont rien à voir avec l'intérêt du musée. **Le concours d'architecture est en train de prendre fin. Il est encore temps de renoncer à ce projet**, il y a des précédents, même au terme d'un concours tel que celui-ci. Trop souvent, les professionnels n'ont plus voix au chapitre en ce qui concerne les décisions les plus graves prises pour leur institution. **S'ils avaient été majoritaires au sein du Conseil d'Administration, jamais on ne serait arrivé à une situation si dangereuse, à une telle gabegie. Cela aussi devrait changer !**

En effet le **projet a été mené avec une urgence dont nous réfutons le bien-fondé** : « l'étude de faisabilité » promise au cours du premier vote arraché au Conseil d'Administration n'a pas été faite. La précipitation avec laquelle on a fait entériner définitivement l'accord pour le site de Liévin, de nouveau par le Conseil d'Administration, plusieurs mois avant le terme annoncé et sans aucune donnée de « faisabilité », fut un second coup de force, au service d'intérêts... qui ne sont pas les nôtres... et pour lesquels les collections du Louvre servent d'alibi.

La réalité est, qu'aujourd'hui encore, trop d'inconnues planent sur les possibilités dans le palais du Louvre et en région parisienne, sur le devenir des ATP et sur les décisions des politiques locales à venir suite aux élections.

L'entrevue du 16 mars dernier au Ministère s'est donc achevée sur une demande solennelle du SNAC-FSU d'un moratoire sur ce projet de réserves délocalisées.

Adhérez au SNAC-FSU !



Avec la FSU,
pour le Service Public !

